

## COMMUNE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE LES ESCALDES

L'an deux mille douze et le 26 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve les Escaldes, régulièrement convoqué le 17 octobre 2012, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Hélène JOSENDE Maire.

Etaient présents : Hélène JOSENDE, Jacques BOMPIEYRE, Paul SIOURAC, Gaby FORNONI, Chantal FRENZ, Gérard HUBERT, Francis VIGO, Jean PUNZANO, Thierry BOURGADE.

Absents excusés :

Mme Marie-José ESTEVA donne procuration à Madame Hélène JOSENDE

Mme Marie-Andrée TOUSSAINT donne procuration à Madame Gaby FORNONI

Mr René GARRIGUE donne procuration à Madame Chantal FRENZ

Mme Sandrine PIROF

Monsieur Jacques BOMPIEYRE Adjoint a été élu secrétaire de séance.

### **1- INTERCOMUNALITE :**

Les délégués afin de représentés la commune sont les suivants :

Les délégués titulaires :

- ✓ Mme JOSENDE Hélène
- ✓ M. PUNZANO Jean
- ✓ M. BOMPIEYRE Jacques

Les délégués suppléants :

- ✓ Mme DURAN Marie-José
- ✓ M. BOURGADE Thierry
- ✓ M. SIOURAC Paul

### **2 – COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC :**

Délibération N° : 2012-10-002

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire justifiant l'intérêt de transférer au Syndicat Départemental d'Energies et d'électricité des Pyrénées Orientales, le Conseil Municipal décide du transfert au SYDEEL66 pendant une durée de 5 ans de la compétence Eclairage Public à compter du 01 JANVIER 2013 selon l'option B, décrite dans la délibération.

### **3 – MARCHES PUBLICS:**

Délibération N° : 2012-10-003

#### **A – ARCHIVES – RESERVE MAIRIE :**

Résultat du marché à procédure adaptée concernant la création d'un local archives et l'aménagement intérieur de la réserve.

#### **B – ACQUISITION DE VEHICULE :**

Délibération N° : 2012-10-004

Proposition est faite au conseil municipal de lancer un marché à procédure adaptée concernant l'acquisition d'un tracteur équipé d'une étrave à neige en remplacement du véhicule « carraro ».

Il est précisé que le coût prévisionnel du marché est estimé à 45 000 € HT

## **C – ACQUISITION VEHICULE :**

Le Conseil Municipal est informé de l'acquisition d'un véhicule berlingo pour 1 900 euros. Ce véhicule sera mis à disposition du personnel affecté au ménage (trajets gîtes communaux, école, camping, ...).

## **4 – DECISION MODIFICATIVE N°1:**

Délibération N° : 2012-10-005

Madame Hélène JOSENDE, Maire, rappelle le budget principal et le besoin de crédits supplémentaires sur ce budget.

Il est donc voté une décision modificative sur le budget 2012.

## **5 – DPU :**

Délibération N° : 2012-10-006

Vente MARANGES Anne Marie / PERARNAU Jean-Pierre. Terrain cadastré section C n°1187 au lieu dit « La part petite ».

## **6 – QUESTIONS DIVERSES:**

### **a/ Convention entente petite enfance :**

Il est précisé que la convention définitive a été signée par les deux communes.  
Trois membres ont été désignés :

- ✓ Mme FORNONI Gaby
- ✓ Mme FRENZ Chantal
- ✓ Mme TOUSSAINT Marie-Andrée.

### **b/ Canal de Llivia :**

### **c/ Tarif cantine 2eme trimestre scolaire 2012/2013 :**

Délibération N° : 2012-10-007

Les tarifs de la cantine scolaire sont définis.

### **d/Participation cantine Dorres :**

Délibération N° : 2012-10-008

Le montant de la participation de la commune de Dorres à la cantine scolaire du RPI Angoustrine Villeneuve les Escaldes / Dorres.

### **e/ Personnel communal :**

Monsieur Nicolas SABOYA, agent contractuel, embauché depuis le 03 janvier 2011, termine son contrat le 31 décembre 2012.

Monsieur Nicolas SABOYA sera agent recenseur du 17 janvier 2013 au 16 février 2013.

Madame Karen MARASSE mise en disponibilité pour convenance personnelle depuis le 01/01/2012 et pour une période de un an demande un renouvellement pour une période d'une année supplémentaire. Nous sommes en attente de validation par le Centre de Gestion.

**Fin de la séance à 20 heures 15.**